

SPECTACLE DE LA SAINT-PATRICK LE 22 MARS

La Compagnie Mozaïk a le plaisir de vous retrouver pour son grand spectacle de la Saint-Patrick le **dimanche 22 mars 2026** à 15h, salle Robert Gesquière (rue d'Ennetières). Ouverture des portes à 14h30. Venez célébrer la **Saint-Patrick** dans une ambiance festive et conviviale ! Décollage immédiat pour un tour du monde avec les charmantes hôtesses de la compagnie Mozaïk. Ambiances colorées et caliente, de l'Inde à Tahiti, des belles andalouses au rythme de la samba, des claquettes irlandaises à la Chapka. Embarquez pour un voyage dépayssant vers les destinations de vos rêves...

- Plein tarif : 7 euros
- Tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi et personnes à mobilité réduite) : 3 euros.
- Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Merci de compléter le bulletin et le déposer en mairie avec votre chèque à l'ordre de la **Régie Animation Locale de Capinghem**. **Païement en espèces accepté le jour du concert à condition de faire l'appoint.**



SPECTACLE DE LA SAINT-PATRICK

DIMANCHE 22 MARS 2026 > 15H.

SALLE GESQUIÈRE. OUVERTURE DES PORTES À 14H30.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

PLEIN TARIF : x 7 euros

TARIF RÉDUIT (étudiants, demandeurs d'emploi, PMR) :
..... x 3 euros

ENFANTS MOINS DE 12 ANS (gratuit) :

TOTAL : euros

DATE ET SIGNATURE :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de la Régie Animation Locale de Capinghem.

Les informations portées sur le formulaire font l'objet d'un traitement informatisé ayant pour finalité l'inscription au spectacle de la Saint-Patrick le dimanche 22 mars 2026, salle Robert Gesquière. Le destinataire des données est la mairie de Capinghem (contact@villecapinghem.fr) qui les conservera indéfiniment. Selon le règlement numéro 2016/679 de l'Union Européenne, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, vos données restent confidentielles et ne seront aucunement partagées à d'autres entités (collectivités territoriales, associations, entreprises, particuliers...). Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la mairie de Capinghem (contact@ville-capinghem.fr).

SPECTACLE DE LA



SAINT PATRICK

PAR LA COMPAGNIE MOZAÏK

Un spectacle dépayssant autour du monde à vivre en famille !



**DIMANCHE
22 MARS
15H00**

SALLE ROBERT GESQUIÈRE

Tarifs : 7€ / 3€
Gratuit -12 ans.
Plus d'infos sur
sur capinghem.fr



MUSIQUES
& DANSES
DU MONDE

BUVETTE
PAR L'ASC

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

La cérémonie des vœux de Capinghem s'est **tenue le samedi 17 janvier 2026**, salle Robert Gesquière, devant un public nombreux venu partager ce moment fort de la vie municipale. Chaleureuse et conviviale, la soirée a une nouvelle fois illustré l'attachement des habitants à leur commune.

Elle a débuté par l'intervention du **Conseil Municipal des Enfants**. Les jeunes élus ont présenté les actions menées au cours de l'année, leurs projets et leurs idées pour améliorer le quotidien des Capinghemmois. Leur implication, leur enthousiasme, leur humour et leur sens des responsabilités ont été chaleureusement salués par l'assemblée.

Un second temps fort a été consacré à la mise à l'honneur d'une nouvelle association capinghemmoise : le **Lion's Club Lydéric**. Cette présentation a permis de mettre en lumière les valeurs de solidarité, d'engagement et de service portées par le club, ainsi que ses ambitions et futures actions au bénéfice de la commune.



La cérémonie s'est poursuivie avec la **projection d'une rétrospective vidéo de l'année 2025**. Ce moment a permis de revivre les événements marquants, les projets réalisés, les manifestations culturelles et sportives, ainsi que les instants de convivialité qui ont rythmé la vie locale.

Vincent Ducourau, Maire de Capinghem a ensuite pris la parole. Dans son discours, il est revenu sur les réalisations de l'année écoulée et a exprimé sa reconnaissance envers les membres du conseil municipal, les agents municipaux, les associations et les bénévoles pour leur engagement constant au service de la commune.



La soirée s'est conclue autour d'un **buffet convivial**, offrant aux habitants et aux élus un temps d'échange et de partage, fidèle à l'esprit de solidarité et de proximité qui anime Capinghem.

VOTER PAR PROCURATION

Le dimanche 15 mars 2026 se tiendront les élections municipales. Depuis le 1^{er} janvier 2022, les modalités concernant les procurations ont évolué.

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne.

Le site Internet <https://maprocuration.gouv.fr> permet à l'électeur de donner procuration pour voter en France à une élection ou un référendum. Après avoir reçu le mail indiquant la référence de votre demande, **vous devez vous rendre en personne** dans un des lieux suivants : commissariat de police (où qu'il soit) ou gendarmerie (où qu'elle soit).

ATTENTION : en cas de demande tardive, compte tenu des délais d'acheminement et de prise en compte par la mairie de votre procuration, il est possible que votre mandataire ne puisse pas voter à votre place. **Veillez donc établir votre procuration le plus tôt possible.**

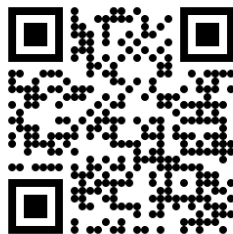
NOUVEAU ! Vous avez une **identité numérique** certifiée France Identité ? **Vous n'avez plus besoin de vous déplacer pour faire vérifier votre identité.**

En savoir plus sur <https://france-identite.gouv.fr>

Pour obtenir la certification de votre identité numérique à partir de votre smartphone, vous devez :

- Avoir une carte d'identité format carte bleue.
- Créer votre identité numérique France Identité (depuis l'application France Identité).
- Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis votre application France Identité.
- Confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité en NFC. L'application génère un QR code.
- Prendre rendez-vous en mairie de Capinghem en téléphonant au 03 20 92 17 66 et venir avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande.

Dans les 48 heures après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.



Retrouvez toutes les informations sur capinghem.fr rubrique Elections

PRINTEMPS DES ARTISTES LES 28 ET 29 MARS 2026

Les **samedi 28 mars (de 14h à 18h) et dimanche 29 mars (de 10h à 18h)**, l'association **Cap'Arts** vous donne rendez-vous pour son traditionnel Printemps des Artistes à la salle Robert Gesquière.

Pendant tout le week-end, venez découvrir les nombreuses créations réalisées par les adhérents de l'association : dessin, pastel, aquarelle, acrylique, peinture à l'huile, sculpture ou encore free-art... Il y en aura pour tous les goûts et toutes les sensibilités !

Cette année, Cap'Arts a le plaisir d'accueillir **Isabelle Looten**, artiste plasticienne dont le travail explore avec intensité le monde des émotions. Son univers, peuplé de femmes fortes et de symboles puissants, mêle poésie, douceur et gravité. Ses créations sont souvent accompagnées de poèmes ou de contes, renforçant cette dimension introspective et profondément humaine.

Parce que l'art rassemble et soutient, **Cap'Arts organisera une tombola** dont une partie des recettes sera reversée au profit de l'association « L'Art Qui Panse ».

Tous les artistes de Cappinghem sont chaleureusement invités à exposer leurs créations. Pour participer, merci de contacter Mme Martine Gruson, Présidente de Cap'Arts :

Téléphone : 06 12 91 00 46—Courriel : cap-arts@laposte.net

RÉSERVE CITOYENNE DE CAPINGHEM

Lors de sa séance du 11 juin 2025, le Conseil municipal de Cappinghem a adopté à l'unanimité la création d'une **Réserve Citoyenne cappinghemmoise**.

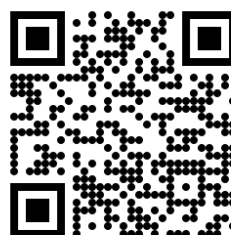
Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la loi *Égalité et Citoyenneté* et du dispositif national de la **réserve citoyenne pour la cohésion des territoires**. Elle vise à encourager l'**engagement bénévole et occasionnel des habitants** au service de l'intérêt général et des valeurs républicaines.

La Réserve citoyenne permettra aux habitantes et habitants volontaires de participer, de manière ponctuelle, à des **missions d'intérêt général** dans de nombreux domaines :

- actions citoyennes et solidaires,
- événements culturels ou sportifs,
- initiatives environnementales,
- lien intergénérationnel,
- ou encore soutien lors de situations exceptionnelles ou de crise.
- Renforcer le lien entre citoyens et service public

Au-delà des missions elles-mêmes, la Réserve Citoyenne a pour ambition de **renforcer le lien entre la commune et ses citoyens**, de favoriser la **mixité sociale et intergénérationnelle**, et de faire vivre concrètement les valeurs de **solidarité, de fraternité et d'engagement républicain**. Une réunion d'information se tiendra dans les prochains mois.

Vous souhaitez faire partie de la Réserve Citoyenne de Cappinghem ? Rien de plus simple ! Complétez le formulaire sur cappinghem.fr



Le Printemps des Artistes

Samedi 28 et Dimanche 29 mars 2026

Exposition ouverte samedi de 14H à 18H et dimanche de 10H à 18H

Salle Robert Gesquière à CAPINGHEM



CAP'ARTS EXPOSE

Invitée d'honneur

ISABELLE LOOTEN

Artiste Sculpteur et Peintre



AGENDA

DIMANCHE 15 MARS

Élections municipales (bureaux de vote ouverts de 08h à 18h).

DIMANCHE 22 MARS

Spectacle de la Saint-Patrick, 15h (ouverture des portes à 14h30), salle Robert Gesquière.

MERCREDI 08 AVRIL

Ateliers de yoga, de 10h à 10h45 (enfants de 2 à 6 ans) et éveil musical, de 11h à 11h45 (enfants d'1 an et demi à 6 ans) offerts par la commune. **Inscription à l'aide du bulletin ci-contre.**

DIMANCHE 12 AVRIL

« Parcours du Cœur », avec l'Association *Un Pied devant l'autre*.

SAMEDI 25 AVRIL

Pièce de théâtre « Ma femme est folle ! » par la troupe Les Décalés, 20h (ouverture des portes à 19h30), salle Robert Gesquière. **Inscription à l'aide du bulletin ci-contre.**

DIMANCHE 26 AVRIL

Atelier du Journal Créatif pour adultes, par Justine NOWIK. De 10h à 12h, Espace Masselot. Atelier offert par la commune. **Inscription à l'aide du bulletin ci-contre.**

PIÈCE DE THÉÂTRE LE SAMEDI 25 AVRIL 2026

La troupe des Décalés vous propose une pièce de théâtre hilarante, *Ma femme est folle* (de Jean Barbier avec une mise en scène par Claudine Lefebvre) le **samedi 25 avril 2026**, 20h, Salle Robert Gesquière. Julien Valadier est un homme modeste qui a davantage d'intérêt pour l'électronique que pour sa femme. Ce qui devait arriver, arriva. Un bel italien professeur de culture physique passant par là, Catherine Valadier se sentant délaissée et préférant les muscles à la matière grise de son mari, s'en alla chercher le bonheur qu'elle n'avait pas auprès de lui...



Directeur de publication : Vincent DUCOURAU — Réalisation : Marie Claude FICHELLÉ
ISSN 3073-4266

ATELIERS DE YOGA (ENFANTS DE 2 À 6 ANS) ET D'ÉVEIL MUSICAL (ENFANTS D'1 AN ET DEMI À 6 ANS),

MERCREDI 08 AVRIL 2026

Espace Masselot - 14 avenue Nelson Mandela.

VOTRE ENFANT

NOM ET PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

REPRÉSENTANT LÉGAL

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

☐ yoga, de 10h à 10h45.

☐ éveil musical, de 11h à 11h45.

DATE ET SIGNATURE :

Bulletin à déposer en mairie de Capinghem, 58 bis rue Poincaré.

ATELIER DU JOURNAL CRÉATIF POUR ADULTES PAR JUSTINE NOWIK

DIMANCHE 26 AVRIL 2026, DE 10H À 12H

Espace Masselot - 14 avenue Nelson Mandela.

NOM ET PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

DATE ET SIGNATURE :

Bulletin à déposer en mairie de Capinghem, 58 bis rue Poincaré.

PIÈCE DE THÉÂTRE « MA FEMME EST FOLLE ! »

SAMEDI 25 AVRIL 2026, 20H.

SALLE GESQUIÈRE. OUVERTURE DES PORTES À 19H30.

NOM :

PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

PLEIN TARIF : x 7 euros

TARIF RÉDUIT (étudiants, demandeurs d'emploi, PMR) :

..... x 3 euros

ENFANTS MOINS DE 12 ANS (gratuit) :

TOTAL : euros

DATE ET SIGNATURE :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de la Régie Animation Locale de Capinghem.

Les informations portées sur ces formulaires font l'objet d'un traitement informatisé ayant pour objet l'inscription aux différents événements de la commune de Capinghem. Le destinataire des données est la Mairie de Capinghem (contact@ville-capinghem.fr) qui les conservera indéfiniment. Selon le règlement numéro 2016/679 de l'Union Européenne, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018, vos données restent confidentielles et ne seront aucunement partagées à d'autres entités (collectivités territoriales, associations, entreprises, particuliers...). Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la mairie de Capinghem (contact@ville-capinghem.fr).



L'inscription scolaire concerne les nouveaux arrivants sur la commune et les enfants de 3 ans et plus (demande possible pour les enfants de 2 à 3 ans mais sous réserve de places disponibles en fin d'année scolaire).

Depuis la rentrée 2019, nous appliquons la Loi pour une école de la confiance publiée au JO le 28 juillet 2019 et promulguant l'obligation de scolarisation des enfants de 3 ans et plus.

Ainsi, les enfants nés entre le 1^{er} janvier et la date de la rentrée scolaire de l'année civile durant laquelle ils atteignent trois ans intégreront l'école maternelle au début du mois de septembre de l'année considérée.

En conséquence, **tous les enfants nés durant l'année civile 2023**, qui auront donc trois ans durant l'année civile 2026, seront soumis à l'obligation d'instruction dès la rentrée scolaire de septembre 2026, même s'ils n'atteignent l'âge de trois ans qu'entre septembre et décembre 2026.

Le dossier, téléchargeable sur capinghem.fr rubrique « École Lucie Aubrac », est à compléter et à retourner au Service Enfance et Jeunesse (Espace Arc-en-Ciel, 2 bis rue d'Ennetières, 59160 CAPINGHEM) avant le lundi 30 mars 2026.

Les documents à joindre pour l'inscription scolaire sont les suivants :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois OU justificatif d'achat ou de location (si vous n'habitez pas encore Capinghem mais que vous allez bientôt arriver sur la ville).
- Carnet de vaccination à jour.
- Livret de famille.
- Extrait de jugement en cas de séparation des parents.
- Courrier explicatif du motif de votre demande en cas de souhait de dérogation (pour les extérieurs à Capinghem uniquement).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Thibault MILLESCAMPS, responsable du Service Enfance et Jeunesse :

- téléphone : 03 74 31 03 94.
- courriel : t.millescamps@ville-capinghem.fr

Dossier d'inscription à télécharger en scannant le QR CODE :

